

LE CANNABIS ET L'ALLAITEMENT

Diminuer les méfaits



Aucune quantité
de cannabis n'est
jugée sécuritaire
pour le bébé

- Diminuer la fréquence, la quantité et le % de THC en bas de 5%
- Choisir un produit réglementé
- Fumer ouvapoter dehors et changer ses vêtements (laver mains et visage)
- Ne pas mélanger avec alcool ou médicaments
- Exprimer du lait avant une consommation
- Allaiter 4h à 6h après la consommation ne garantit pas que le lait ne contient plus de cannabis
- Faire garder bébé

GARDER LE CANNABIS EN LIEU SÛR



Le dépliant
«Cannabis et
allaitement»
est
disponible
sur le site

2023

www.nourri-source.org

- La consommation est déconseillée durant la grossesse et l'allaitement
- S'assurer que bébé reste actif au sein et que le transfert de lait s'effectue normalement
- Le cannabis transféré par le lait se retrouve dans les selles du bébé pendant des jours après la consommation
- La production de lait peut diminuer
- Risques neurodéveloppementaux pour l'enfant

RÉFÉRENCE : LE PETIT NOURRI-SOURCE